

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

N°DCM-2025-085

OBJET :

INTERCOMMUNALITE

RPQS 2024 de la Communauté
de Communes de la Dombes

SPANC

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres votants : 26

L'an deux mille vingt-cinq le treize octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 7 octobre 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAU - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme ROBIN représentée par M. MORIN - M. MARTINON représenté par M. PERREAU - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. DUPUPET représenté par M. JACQUARD - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absente : Mme CARLOT-MARTIN.

Madame Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, quel que soit le mode d'exploitation du service ;

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que le RPQS dressé par la Communauté de Communes de la Dombes présente les missions et moyens du SPANC (information, conseil et assistance assurés par trois agents), ainsi que les modalités de contrôle des installations et du service d'entretien au profit des particuliers (prestataires, tarifs, etc...).

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'exercice 2024.

Ainsi délibéré le 13 octobre 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS

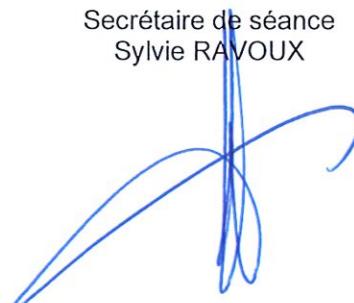


Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 23 OCT. 2025

Et dépôt en Préfecture
Le : 23 OCT. 2025

Secrétaire de séance
Sylvie RAVOUX



Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.